

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.	Numéro de permis 2019505	Date d'inspection Le 24 octobre 2025	
Nom de l'établissement Centre récréatif "B" Safari Social		Numéro de téléphone (506) 386-2262	
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	14 nov. 2025	
Commentaires : La Mentore en Assurance de la Qualité observe que dans 2 salle de classe la planification d'activité est soit manquante ou n'est pas a jour depuis quelques semaines			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio a été respecté au moment de l'inspection. La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants : - L'orientation des enfants - Les rapports d'incidents - L'aire de jeu intérieur et le matériel - Les documents - Les activités quotidiennes - Les documents nécessaires sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement La MAQ a aussi fait la vérification des dossiers des nouveaux employés. La MAQ a observé les enfants jouer dans l'espace de jeu intérieur et ensuite faire la transition pour manger la collation. La MAQ a observé les enfants faire leur pratique de feu pour le mois d'octobre. La MAQ a aussi observé les enfants faire une expérience de slime.

original signé par
Veronique Berube

Le 24 octobre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Stéphanie Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 octobre 2025

Date